



EU Inc : le manuel du parfait escroc ?





Créer une société

sans capital social, sans contrôle réel,
avec des formalités réduites au minimum



Voilà la «**simplification**» vendue
par la Commission européenne.





Le scénario est simple :

Création d'une société



Commandes aux fournisseurs



Encaissements et livraisons



Disparition de l'entreprise d'un clic



Création d'une nouvelle structure
le lendemain





Et les fournisseurs ?
Ils paient **l'addition** et les
salariés en subiront
les conséquences.

Sous couvert de modernisation,
l'Union européenne
ouvre la porte à de nouveaux risques
de **fraude** et **d'impayés.**



La **FTM-CGT** refuse
que la dérégulation
devienne la **règle.**

